

PLAN DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

2024-2028



Préambule

La Fédération Française de Flying-Disc (FFFD) regroupe environ 7 000 licencié·es à travers ses disciplines (ultimate frisbee, Disc Golf, freestyle, guts), dans le cadre de son développement, elle souhaite renforcer la place de la prévention et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein de sa politique fédérale. Cet engagement traduit la volonté de la fédération d'intégrer pleinement la sécurité, le respect et la bienveillance dans le développement de ses disciplines et dans la formation de ses acteurs.

Les sports de Flying-Disc se distinguent dans le paysage sportif par leur caractère fondamentalement mixte et intergénérationnel. Les femmes et les hommes, les jeunes et les adultes, partagent les mêmes terrains et les mêmes équipes dans une pratique où la coopération, le respect mutuel et la responsabilité collective sont des valeurs centrales.

Cette particularité, rare et précieuse, fait des sports de Flying-Disc un espace unique de socialisation et de rencontre, mais aussi un contexte où la vigilance doit être constante : la proximité des publics et l'absence d'arbitrage externe exigent un cadre clair, protecteur et bienveillant pour tous les pratiquant·es.

La FFFD s'engage, avec le soutien de ses clubs, ligues et comité départementaux, à faire tout son possible pour garantir une pratique pleinement sûre, respectueuse et exempte de toute forme de violence.

Ce plan fédéral 2024–2028 s'inscrit dans la continuité des orientations du Ministère des Sports et dans la volonté de la FFFD de structurer une démarche durable et adaptée à la réalité de sa communauté sportive, tout en valorisant les principes éducatifs et sociaux qui font la singularité de ses disciplines.





Objectifs du plan

- **Prévenir** toutes les formes de violences sexistes et sexuelles dans la pratique des sports de Flying-Disc.
- **Informer et former** les acteurs fédéraux à la détection, la réaction et la prévention.
- Accompagner et protéger les victimes ou témoins.
- Sanctionner les comportements inacceptables.
- Pérenniser une culture fédérale d'éthique, de respect et de sécurité.





Bilan des actions existantes

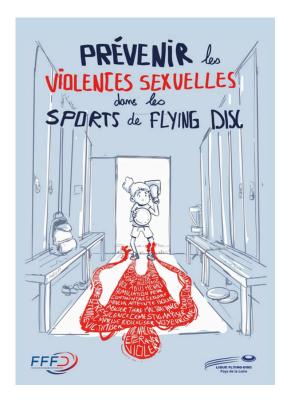
- Rédaction d'un livret de prévention fédéral adapté aux pratiques des sports de Flying-Disc
- Création d'une affiche de sensibilisation diffusée dans les clubs et ligues
- Nomination d'un·e référent·e intégrité / VSS fédéral·e
- Mise en ligne d'une adresse mail dédié au sujet : <u>lutteviolences@ff-flyingdisc.fr</u>
- Présentation régulière du sujet au Comité Directeur fédéral
- Mise à jour régulière des outils existants sur le site internet





Axe 1 - Informer et sensibiliser

- **Diffusion** du livret et de l'affiche à tous les clubs et ligues via une campagne de communication mail et sur les réseaux sociaux.
- Création d'un kit club "Prévention VSS" (livret, contacts, procédures, formation).
- **Mise à jour** du site fédéral avec une page dédiée VSS (outils, documents, contacts, ressources).
- **Mise à disposition** du référent pour échanger sur le sujet avec les dirigeants et acteurs des structures affiliées à notre fédération.
- Sensibilisation systématique des athlètes qui rejoignent le pôle France.







Axe 2 - Structurer la procédure de signalement et d'accompagnement

- Définition d'une procédure disciplinaire officielle suite aux signalements :
 - o Réception confidentielle par la fédération
 - Orientation vers les instances compétentes (Signal-Sports, services judiciaires, CNOSF)
 - Accompagnement de la victime et de la structure locale.
 - o Ouverture de la procédure
 - Instruction
 - o Audition disciplinaire, le délibéré, la sanction, la notification, les voies de recours
 - o Communication et application de la décision
- **Élaboration** un guide d'action pour les clubs (en ligne et en PDF) sur le modèle d'autres fédérations.
- **Mise à jour** de la règlementation fédérale sur l'engagement de poursuite disciplinaire





Axe 3 - Former et doter les acteurs des outils nécessaires

- **Création** de deux modules obligatoires de prévention VSS dans les formations fédérale sur la base de l'outil de formation "Lilia"
 - DFEU 1 : Comprendre les violences pour protéger les victimes et Diffusion du court métrage de 13 min
 - DFEU 2 : Comment repérer, écouter et protéger les victimes. Comment prévenir les violences sexistes et sexuelles dans le sport.
- **Rentrer en contact** avec des associations compétentes sur le sujet pour échanger et mettre en place des interventions ciblées avec les dirigeants.
- Mise en place d'un groupe de travail VHSS rattaché au département citoyenneté sous la direction du référent de la fédération et regroupant les référent des ligues
 - Suivi du plan de lutte contre les violences sexuelles
 - o Rapport annuel sur les actions mise en place et signalement
 - o Collaboration avec le ministère des sports et le CNOSF
 - Participation à des actions inter-fédérales ou régionales sur la thématique de l'intégrité dans le sport.



